

téressaient déjà à cette question, et de concert on travaillait à améliorer les normes industrielles. De plus on a découvert au cours de la guerre un certain nombre de procédés y compris ceux qui utilisent les dissolvants, les peintures à l'acétone et le reste, qui avaient suscité de nouveaux dangers industriels. Nous avons fait tout ce que nous avons pu dans ces sphères pendant la guerre mais nous avons constaté que l'intérêt de ce côté n'a pas ralenti et sa nécessité non plus. Ces travaux sont effectués en collaboration étroite avec les provinces. Au sujet de l'empoisonnement causé par l'oxide de carbone et de certaines conditions inhérentes aux travaux miniers, on poursuit des recherches dans d'autres services administratifs, mais ce sont surtout les provinces qui s'occupent de ces travaux. J'espère avoir convaincu l'honorable député de Davenport et les autres qui ont approuvé ce crédit que nous avons procédé de façon rationnelle, c'est-à-dire avec le concours des provinces et des établissements industriels, puisque nous avons fait œuvre utile.

M. MacNICOL: Une des réponses que nous a faites le ministre en une occasion précédente, c'est qu'une partie du crédit était destinée à sauvegarder la santé des ouvriers des usines de guerre exploitées sous la régie du gouvernement. Si je ne me méprends, il avait été question aussi de mesures de prophylaxie dans les Territoires du Nord-Ouest. Cela relèverait directement de son ministère

L'hon. M. CLAXTON: Ce crédit se rattache exclusivement à des initiatives d'ordre industriel.

M. MacNICOL: Je sais, mais qu'en est-il des mines? Bénéficient-elles de ce crédit? Il n'y a pas de gouvernement là-bas.

(Le crédit est adopté.)

Division de la Santé nationale:

212. Division de la santé du Service public (y compris la division des enquêtes médicales), \$180,078.

M. MERRITT: Il y a là une somme relative à la publicité.

L'hon. M. CLAXTON: En 1945-1946, on a affecté une somme de \$230 à la préparation d'une brochure destinée aux fonctionnaires sur les services que leur assurera cette nouvelle section.

M. FLEMING: Je croyais qu'on l'avait établie l'an dernier?

L'hon. M. CLAXTON: On en a annoncé la création en mai 1945. Elle rend présentement certains services, mais pas tous ceux qu'elle pourra rendre lorsqu'on aura réussi à recruter tous les médecins et le personnel nécessaires. Le travail de publicité consistera à éclairer les fonctionnaires sur les questions d'hygiène, au moyen de films, de causeries, de brochures et d'affiches. Il constituera une partie importante des initiatives de ce service. Il y aura en outre les examens, les cours, les soins d'urgence, etc.

M. FLEMING: Le ministre ne nous a pas encore donné la ventilation du crédit de l'an dernier, à moins qu'on n'ait dépensé que \$230 des \$25,000 votés par la Chambre.

L'hon. M. CLAXTON: Oui.

M. FLEMING: Il n'a pas fourni non plus une ventilation de la somme de \$18,000 qu'on se propose de dépenser cette année.

L'hon. M. CLAXTON: Nous n'avons pas de ventilation de ces \$18,000. C'est la somme estimative requise pour les brochures, les imprimés, les affiches, et ainsi de suite.

M. FLEMING: Je crois qu'il y aurait lieu de réserver ce crédit.

(Le crédit est réservé.)

(Rapport est fait de l'état de la question.)

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. MACKENZIE: Lundi, nous étudierons les deux bills inscrits au nom du ministre de la Reconstruction, l'un traitant du Conseil national de recherches et l'autre de l'énergie atomique.

M. FLEMING: Dans cet ordre.

L'hon. M. MACKENZIE: Pas nécessairement. Je ne suis pas certain de l'ordre que nous suivrons. Nous allons peut-être aborder les crédits de deux nouveaux ministères, et si nous passons ensuite à la discussion des crédits, nous étudierons ceux de la Justice, de la Défense nationale et des Travaux publics.

M. CRUICKSHANK: Le leader de la Chambre peut-il nous dire si nous siégerons lundi soir?

L'hon. M. MACKENZIE: Oui.

(A onze heures la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)